

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2022

ÉPREUVE DE PROJET OU D'ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

OPTION : SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 58 pages dont 1 annexe.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes ingénieur territorial au sein de la Direction des Systèmes d'Information et des Services Numériques (DSISN) du conseil départemental d'INGEDEP (500 000 habitants). La crise sanitaire a eu l'effet d'un accélérateur dans les usages numériques de la collectivité qui a dû s'adapter en instaurant le télétravail, en accélérant les projets de dématérialisation et notamment la mise en place de la signature électronique. Ainsi, les accès à internet et les usages, de la part de tous, ont considérablement augmenté. En même temps, le constat d'une fracture numérique s'est confirmé pour les usagers mais aussi pour les agents d'INGEDEP.

Fort de ce constat, le directeur de la DSISN juge nécessaire d'élaborer un Plan de Transformation Numérique tourné à la fois vers les usagers et les agents d'INGEDEP.

Question 1 (4 points)

Vous rédigerez une note à l'attention du président d'INGEDEP dans laquelle vous définirez les grandes orientations stratégiques ainsi que quelques actions majeures devant être engagées au sein d'INGEDEP dans le cadre de cette transformation numérique.

Question 2 (6 points)

La sécurité et la conformité font partie des enjeux prioritaires de ce plan afin d'intégrer très en amont des projets toutes les problématiques de sécurité et de protection des données.

Vous citerez :

- a) Les principales menaces, leurs sources ainsi que le contexte réglementaire, puis, les démarches à engager et la méthode à appliquer pour parvenir à réduire les risques de sécurité et garantir un niveau de conformité. (4 points)
- b) Enfin, vous proposerez des actions auprès des agents pour les sensibiliser et les impliquer dans la sécurisation du système d'information d'INGEDEP. (2 points)

Question 3 (6 points)

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de ce Plan de Transformation Numérique, la direction générale d'INGEDEP vous demande qu'un travail de co-construction avec les Directions métiers soit engagé selon une méthodologie favorisant davantage la flexibilité, la souplesse, l'itération sur des temps plus courts.

- a) Vous détaillerez dans un premier temps le renforcement de la dématérialisation et son impact auprès des usagers, des directions métiers, des agents ainsi que sur le système d'information. (4 points)

b) Vous proposerez et décrirez une méthodologie de projet ainsi qu'une organisation qui répondent à ces objectifs dans la réalisation et le suivi de ces projets du Plan de Transformation Numérique. (2 points)

Question 4 (4 points)

A l'instar de nombreuses collectivités, INGEDEP n'était pas totalement préparée à subir les conséquences de cette crise sanitaire et prend conscience de la dépendance de son fonctionnement au regard de la disponibilité et l'intégrité de son système d'information. Le recours à des solutions de type « cloud computing » – ou informatique en nuage semble pouvoir permettre d'être réactif.

Néanmoins vous préciserez les questions que pose ce type de solution et les pistes de réflexions à prendre en compte en analysant leurs forces et faiblesses.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Numérique : pourquoi il faut former les agents territoriaux » - *Lagazette.fr* - 15 juillet 2021 - 3 pages
- Document 2 :** « La signature électronique : un outil devenu incontournable » - *FranceNum.gouv.fr* - 7 décembre 2020 - 6 pages
- Document 3 :** « Protection de la vie privée dès la conception » - *Wikipédia* - 8 mars 2022 - 2 pages
- Document 4 :** « Règlement général sur la protection des données » (extrait) - *afcdp.net* - 2016 - 1 page
- Document 5 :** « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics » - *defenseurdesdroits.fr* - 2019 - 10 pages
- Document 6 :** « Stratégie nationale pour le Cloud » - *France Relance* - 17 mai 2021 - 10 pages
- Document 7 :** « Bleu : renouveau ou mirage du cloud souverain 2.0 » - *lemondeinformatique.fr* - 31 mai 2021 - 1 page
- Document 8 :** "Cloud public : l'Etat labellise, les collectivités s'interrogent" - *Lagazette.fr* - 3 juin 2021 - 2 pages
- Document 9 :** « Référentiel général de sécurité (extrait) - *Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information* - 13 juin 2014 - 7 pages
- Document 10 :** « Méthode AGILE : définition, étapes et exemples » - *Everlaab* - 2022 - 6 pages
- Document 11 :** « BRM, la courroie de transmission entre la DSI et les métiers » - *blog-orsys.fr* - 10 février 2017 - 3 pages
- Document 12 :** « Le RGS : une bonne opportunité pour faire de la sécurité au sein des collectivités locales » - *advens.fr* - Consulté le 4 février 2022 - 2 pages

Liste des annexes :

Annexe 1 : « Présentation générale du Système d'Information d'INGEDEP » - INGEDEP
- Novembre 2021 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet